

**RAPPORT SUR LA MISE EN OEUVRE DES DECISIONS DE LA PREMIERE
CONFERENCE MINISTERIELLE DU NEPAD SUR LA SCIENCE ET LA
TECHNOLOGIE**

Présenté à la 2^e Réunion du Comité de Pilotage sur la Science et la Technologie, Addis
Ababa, Ethiopie 13-14 juillet 2004

Introduction

1. La première Conférence Ministérielle africaine sur la Science et la Technologie sous les auspices du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (le NEPAD) a été tenue à Johannesburg, Afrique du Sud, le 6 et le 7 novembre 2003. La Conférence a établi un Conseil ministériel de haut niveau et un Comité de Pilotage pour fournir la direction politique et technique pour l'avancement de la Science et la Technologie en Afrique. Elle a approuvé 11 domaines des programmes pilotes et des décisions sur des politiques spécifiques.
2. Le Comité de Pilotage du NEPAD sur la Science et Technologie a tenu sa première réunion le 26 et le 27 janvier 2004 à Pretoria, en Afrique du Sud. Le Comité a adopté ses propres Règles de Procédure, un plan de travail pour la mise en oeuvre des décisions ministérielles et un budget provisoire. Ce rapport est un aperçu des progrès sur la mise en oeuvre des décisions, surtout des activités ou des actions menant au développement d'une stratégie continentale ou d'un plan pour le développement de la science et la technologie.

Conception des Programmes Pilotes

3. Le Comité de Pilotage a décidé qu'il fallait développer un questionnaire détaillé qui serait utilisé pour faire une évaluation des capacités régionales et nationales, des arrangements institutionnels et des priorités pour la science et la technologie. Le questionnaire serait utilisé pour identifier des problèmes et des projets spécifiques dans chacun de domaines des programmes pilotes. On mettrait l'accent sur la recherche concrète et le développement des activités (R&D). Le Secrétariat du NEPAD a nommé un consultant pour la préparation du questionnaire. Le premier projet du questionnaire sera présenté à cette 2^e réunion du Comité pour qu'il soit considéré et adopté en tant qu'instrument clé des évaluations régionales.
4. Pour coordonner les évaluations régionales et pour préparer les ateliers y liés, le Comité de Pilotage a décidé qu'il fallait recruter des coordinateurs qui devraient être nommés par les membres du Comité. Le Secrétariat a préparé des termes de référence pour les coordinateurs. Ces termes ont été soumis aux membres du Comité pour leur approbation et leur utilisation pour identifier et pour la nomination des candidats pour les postes de coordinateurs régionaux. Le Secrétariat a reçu des nominations et a nommé les individus suivants : (a) Afrique de l'Est - Dr Z. Nyira, (b) Afrique Australe - Prof. A. Ambali, (c) Afrique du Nord - et (d) Afrique de l'Ouest - Dr Joseph Gogo. Le Secrétariat attend toujours des nominations de l'Afrique Centrale.
5. Une réunion pour les coordinateurs a été tenu au siège du Secrétariat du 28 au 30 juin, 2004. On a préparé un plan de travail et des budgets pour les évaluations régionales et on présente ces documents à cette réunion pour qu'ils soient considérés et approuvés. En outre, les coordinateurs ont étudié le questionnaire et on fait des commentaires constructifs sur ce questionnaire. Ils ont approuvé des documents spécifiques qu'ils rassembleraient et qu'ils étudieraient en tant que partie de l'effort sur les évaluations régionales.

6. Pour augmenter ou pour soutenir le travail des coordinateurs régionaux, le Secrétariat a demandé aux institutions suivantes de préparer des études de bureau : (a) L'Institut International pour la gestion de l'Eau), le Bureau Régional pour l'Afrique, basé à Pretoria, de préparer une étude sur les sciences de l'eau et les tendances y liées sur les innovations technologiques. Cette étude donnera un aperçu des activités actuelles dans le domaine R&D activités qui visent améliorer la qualité l'eau et les systèmes sanitaires en Afrique. (b) Le Conseil pour la Recherche Scientifique et Industrielle (CSIR) prépare une enquête sur les activités R&D ou sur des activités basées sur la science pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable. L'enquête vise faire un profil des institutions nationales et régionales aux programmes sur les sciences de la biodiversité et sur des innovations technologiques y liées pour la conservation et l'utilisation durable. (d) L'Institut Royal pour les Affaires Internationales (RIIA) et le Secrétariat discutent une proposition de tenir un atelier spécifique sur les sciences et les technologies de l'eau qui mettra l'accent sur la conception d'un réseau de centres d'excellence consacrés à la R&D pertinente. On propose tenir l'atelier en novembre 2004 au siège de la Communauté pour le Développement en Afrique australe (la SADC) au Botswana. (e) Le Centre Laser Africain (CLA) est en train de préparer un aperçu les facilités et les capacités nationales pour la R&D dans le domaine laser. Ces efforts contribueront aux évaluations régionales.

Etudes des politiques

7. En plus des domaines des programmes pilotes, la conférence ministérielle a adopté des décisions qui demandent au Secrétariat du NEPAD de commander et/ou de préparer des études sur le contexte historique d'un nombre de problèmes. Les études suivantes ont été commandées à un soutien financier du Centre International pour la Recherche sur le Développement (CIRD) du Canada :

(a) Les indicateurs communs sur la science et la technologie en Afrique – la conférence ministérielle a ordonné au Secrétariat de lancer un processus visant la conception et l'adoption d'indicateurs communs qui seront utilisés pour établir des points de repère dans le domaine de la science et la technologie sur le continent africain. On a demandé à un consultant, Prof. Anastassios Pouris, de faire une étude sur le contexte historique et une proposition pour (1) identifier et analyses des types divers d'indicateurs, y compris les sources l'applicabilité des ces indicateurs. Il devra étudier les efforts internationaux et les recommandations des organisations sur le développement et l'utilisation des indicateurs ; (2) fournir une analyse succincte des indicateurs et des exemples S&T sur comment les régions et les pays individuels divers utilisent les indicateurs pour améliorer la qualité de leurs politiques et leurs plans S&T. Il devra identifier les « bonnes pratiques » dans le développement et dans l'utilisation des indicateurs régionaux ; (3) fournir un aperçu des besoins ou des problèmes des pays africains à l'égard du développement et l'utilisation des indicateurs ; (4) proposer des actions ou des activités spécifiques qui auraient lieu sous le NEPAD pour faciliter le développement et l'adoption d'indicateurs africains communs à utiliser en tant que points de repère et pour faire des enquêtes sur les systèmes nationaux et régionaux dans le domaine STI ; (5). Proposer des termes de référence clairs pour un groupe de travail d'experts qui fournira la direction intellectuelle au processus du NEPAD pour le développement et l'adoption des indicateurs STI. On attend recevoir le projet de l'étude avant le 15 août 2004.

(b) Enquête sur les centres d'innovation et parcs de sciences en - le CIRD a financé le Réseau africain de Technologie pour le Etudes Politiques pour faire une enquête sur les centres d'innovation et les parcs de sciences. Le Secrétariat a préparé des TOR pour l'étude. On attend le premier projet de l'étude avant le 30 juillet 2004.

© Le Programme pour les Innovations africaines - La conférence ministérielle a ordonné au Secrétariat de lancer un processus qui générera un programme détaillé d'activités d'innovations et qui promouvra le concept de systèmes d'innovation. En collaboration avec l'Institut Universitaire des Nations Unies pour

le Nouvelles Technologies (UNU-INTECH), le Secrétariat est en train de compiler un projet du document sur le contexte historique et les indicateurs proposés ainsi qu'un questionnaire pour dresser une carte des systèmes d'innovation en Afrique. On a tenu une session consultative en juin à l'Institut pour savoir quels sont les points de vue et les expériences des pays africains qui ont fait des enquêtes sur les Innovations. Le projet du rapport est disponible pour le membre qui voudraient le voir avant sa révision.

(d) La protection de la propriété intellectuelle - la conférence ministérielle a décidé qu'il fallait établir un groupe d'experts de haut niveau pour aborder des problèmes concernant la propriété intellectuelle et pour proposer des méthodes d'harmoniser les instruments et institutions y liés ainsi que pour renforcer les capacités de l'Afrique de participer aux négociations internationales . Le Comité de Pilotage a approuvé les termes de référence de l'étude. Le Secrétariat a demandé au Prof. Bury (Université de Cape Town) de préparer un projet qui serait soumis à l'évaluation par le pairs avant d'être soumis au Comité. On attendait le premier projet le 30 mai 2004. Le consultant a informé le Secrétariat qu'il soumettra le premier projet avant fin juillet. Le document guidera le NEPAD à l'égard de l'identification de problèmes spécifiques et des TOR pour le groupe d'experts proposé.

(e) Les dépenses publiques sur la R&D—Le Consortium Africain pour la Recherche Economique a offert de préparer une enquête initiale sur les dépenses publiques sur la R&D. On utiliserait le financement du CIRD. Le Secrétariat a proposé des TOR (veuillez les voir ci-joints). On pourrait utiliser le rapport pour promouvoir la mise en oeuvre de la décision, qui exige que tous les pays augmente les dépenses sur la R&D ou pour atteindre au moins 1% du PIB.

Mobilisation des ressources ou la collecte de fonds

8. Traduire les décisions ministérielles en projets concrets nécessitera des ressources financières. Le Secrétariat a fait des efforts pour collecter de l'argent des partenaires internationaux. Les progrès à ce jour comprennent: (a) l'initiation de discussions avec le Gouvernement de la France à travers son Ministre d'Affaires Etrangères pour pouvoir offrir un financement des évaluations et des ateliers réguliers. On fera une décision sur ceci en août 2004 ; (b) la finalisation des négociations sur les allocations avec l'Agence Internationale Canadienne pour donner CAD 3 millions au NEPAD pour initier les processus pour la conception de l'Initiative Africaine sur les Biosciences en tant que Réseau d'excellence dans la Biotechnologie et les génomes. L'argent est maintenant disponible pour lancer des activités régionales. Cet effort est coordonné conjointement avec l'Unité de l'Agriculture du NEPAD ; et (d) le Gouvernement de la Finlande – le Secrétariat a demandé à la Finlande de fournir 0,5 millions d'euros pour soutenir le développement des domaines des programmes pilotes. D'autres efforts comprennent des discussions avec le Gouvernement des Pays Bas qui tient à aider l'Afrique à établir un observatoire pour la science et la technologie.

9. Le Comité de Pilotage pourrait souhaiter discuter comment assurer l'engagement des gouvernements africains de financer les activités S&T du NEPAD. En particulier, le Comité devrait peut-être considérer essayer de mobiliser des fonds pour des ateliers régionaux parce que ces ateliers concevront des projets et des programmes concrets pour obtenir un plus grand financement de la communauté internationale.